

Procès-Verbal de la séance de l'Assemblée de Paroisse du 9 mars 2014

à l'Eglise de Concise

Michaël Hottinger, président de l'Assemblée de Paroisse, souhaite la bienvenue à l'assemblée présente ce jour.

Il salue plus particulièrement la présence de Mme Jeanne Marie Mousson, représentante de la Région, ainsi que les autorités des communes de la Paroisse du Mt-Aubert :

Il signale que quelques personnes présentes dans l'assemblée n'ont pas le droit de vote puisqu'elles ont changé de paroisse.

L'Ordre du Jour a été distribué au début du culte, il est le suivant :

1. Lecture des principes constitutifs
2. Nomination de 2 scrutateurs
3. Adoption du PV du 1^{er} décembre 2013
4. Présentation des comptes 2013
5. Rapport d'activité du conseil paroissial 2013
6. Rapport de la commission de gestion et des finances
7. Adoption de la gestion et des comptes 2013
8. Information du Synode
9. Informations du conseil régional
10. Informations du conseil paroissial
11. Divers et propositions individuelles

1. Lecture des principes constitutifs

M. Michaël Hottinger nous lit les principes constitutifs No 1, 2 5, et 11. Il rappelle que ces derniers sont à disposition sur Internet (www.paroissedumontaubert.ch).

2. Nomination de 2 scrutateurs

Sont désignés scrutateurs Mme Viviane Bignens et M. Froidevaux.

3. Adoption du PV du 1^{er} décembre 2013

Il ne sera pas lu car il est disponible sur Internet. Il est accepté à l'unanimité des voix.

4. Présentation des comptes 2013

Michaël Hottinger passe la parole à M. Gonin, caissier.

Les charges s'élèvent à CHF 40'357.25

Les produits s'élèvent à CHF 41'220.80

Soit un bénéfice de CHF 863.55

CHARGES :

Le poste « Visites » reste standard.

Le poste « Subventions diverses » contient, entre autre, l'action spéciale de soutien à une jeune adulte du village (participation aux Jeux Olympics Spéciaux).

Le Poste « Charges » contient le coût du repas crêpes et la vente de paroisse à Onnens, le cours alpha, la journée dédiée au départ de la famille Cavin, (participation des communes et de la région)

Les Charges sont supérieures au budget mais inférieures aux comptes 2012.

PRODUITS :

Collectes importantes (notamment celle du culte de départ de Gilles Cavin).

Dons, CHF 9'900.- (dons des paroissiens)

Les frais bancaires et postaux sont juste couverts par les intérêts que l'on touche.

5. Rapport d'activité du conseil paroissial 2013

Jean-Marc Schorpp et Jacqueline Raschle s'expriment sur les grands changements intervenus en 2013 : tout d'abord, le départ de Gilles Cavin, qui a quitté la commune au 31.07.13 ; il est remplacé par le pasteur suffragant Samuel Gabrieli ; Il existe une bonne collaboration entre les pasteurs et le conseil. Ce dernier s'est penché sur la clarification du statut du temple de Concise et du changement de la conciergerie : la Paroisse reste propriétaire du temple. Son entretien et le chauffage sont à la charge des communes de Concise et de Corcelles. L'inauguration des cloches a eu lieu en date du 22 septembre lors d'une journée organisée par l'association Clef de Voûte. Le Conseil de Paroisse s'est réuni à 10 reprises, il s'est consolidé et s'est préparé à la nouvelle législature.

Sont évoqués en vrac : le culte de l'enfance et l'éveil à la foi, le catéchisme, Terre Nouvelle, le Bénévolat, Cinécure, la vente paroissiale.

6. Rapport de la commission de gestion et des finances

Mme Sylvette Cousin, au nom de la commission de gestion et des finances lit le rapport établi à la suite du contrôle des comptes effectué le 7 mars 2014 à salle de paroisse Elle se plaît à relever les rendez-vous traditionnels de la paroisse qui permet aux paroissiens de se rencontrer et fraterniser.

Les comptes sont déclarés exacts avec remerciement aux pasteurs, au Conseil, paroissiale et aux bénévoles.

7. Adoption de la gestion et des comptes 2013

Ils sont adoptés à l'unanimité.

8. Information du Synode

Monsieur Marc Mousson prend la parole et relève trois points importants :

- 1) Faire une meilleure différence entre le diacre et le pasteur ; un règlement est en cours de préparation, une décision formelle n'est pas encore prise mais on s'achemine vers une consécration pour les deux.
- 2) Le nombre de personnes laïques va diminuer dans les prochaines années.
- 3) Comment les pasteurs seront-ils attribués dans les différentes paroisses ? Les discussions sont en cours ; Le poste de Ressources humaines du canton déciderait. Actuellement, beaucoup de pasteurs sont en charge à Lausanne et il en manque ailleurs d'où l'importance d'un bureau de ressources humaines dans le choix des attributions. Le conseil de paroisse pourra valider le choix du canton.

9. Informations du conseil régional

Mme Mousson prend la parole :

Elle évoque le départ de Guillaume N'dam qui a souhaité regrouper ses activités car il dépend de trois paroisses. Mme Menetrey a rejoint la paroisse du Mt-Aubert : elle souhaitait diminuer son temps de travail à 50% (Formation d'adultes régionale).

Mme Mousson tend le micro à Mme Ménétrey qui se réjouit de faire la connaissance des paroissiens. Elle donne quelques indications sur son parcours à ce jour (stage dans la paroisse voisine de l'Arnon, paroisse de Lignerolle, paroisse d'Yverdon)

Mme Mousson précise à l'assemblée que l'arrivée de Mme Ménétrey est effective au 1^{er} avril 2014.

Enfin, elle remercie chacun de son implication au sein de la paroisse dont l'ambiance est bonne.

10. Informations du conseil paroissial

Jacqueline Raschle prend la parole et souhaite la bienvenue à Jacqueline Ménétrey ; elle remercie tout particulièrement Guillaume N'Dam pour son engagement envers la Paroisse ; la journée du 6 avril prochain verra une petite fête d'au-revoir pour Guillaume N'Dam (apéritif et repas buvette à la grande salle de Concise).

Jacqueline Raschle remercie également ceux qui arrêtent (André Keller, - délégué à l'assemblée régionale jusqu'à ces jours ; Philippe Mermod- vice président de l'assemblée de paroisse ; Frida Junod qui quitte le conseil de paroisse), ceux qui continuent et adresse plus spécifiquement un chaleureux merci à ceux qui ont accepté de nouvelles activités dans notre paroisse.

Des remerciements sont aussi adressés aux communes qui mettent à disposition salles et locaux et entretiennent les Eglises.

11. Divers et propositions individuelles

Bernard Martin constate que peu de catéchumènes sont inscrits et se pose la question si la culture chrétienne est encore enseignée dans nos écoles; Mme Debétaz lui répond que l'Histoire des religions est enseignée à l'école. Samuel Gabrieli ajoute que la région organise des visites de classes ; les ministres de la région ont reçu une formation pour effectuer de telles visites.

La parole n'étant plus demandée, le président Michaël Hottinger lève la séance à 11h50 et invite chacun à rester pour l'apéritif qui suit.

Concise, mars 2014 / Isabelle Bindith